

## Des structures de concertation et la force d'un réseau associatif

Aux côtés des équipes salariées, des conseils d'administration et des groupes de travail permettent de réunir dans chaque région des compétences et des expertises de haut niveau : professeurs d'université, responsables institutionnels, personnalités qualifiées. Mutualisées dans le cadre de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes), ces compétences favorisent le développement et la reconnaissance de l'éducation pour la santé et la promotion de la santé au niveau national.

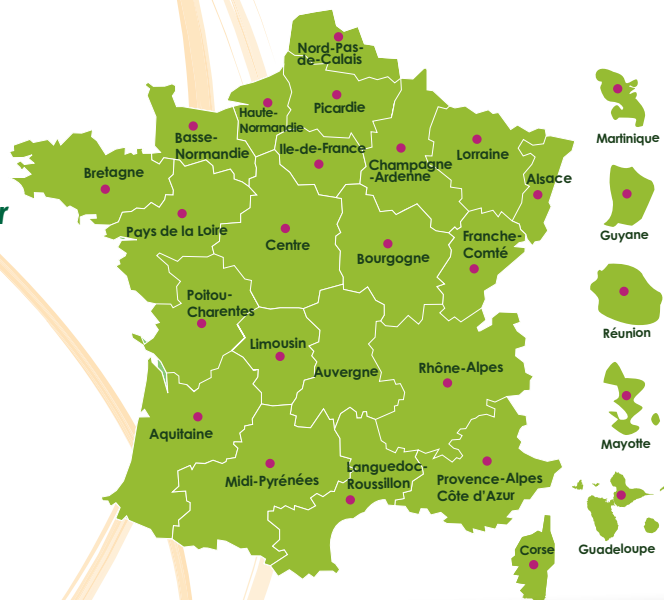
## Des valeurs fédératives fidèles aux principes de la Charte d'Ottawa

Les Ireps et leur fédération partagent les valeurs suivantes :

- Vision globale et positive de la santé,
- Reconnaissance de l'individu et de ses conduites dans leur complexité,
- Respect des équilibres individuels et sociaux,
- Approche participative et démocratique,
- Équité.

## Une présence sur l'ensemble du territoire

Les Ireps, au nombre de 26, sont présentes sur l'ensemble du territoire.



# Ireps

## Le réseau des instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps)

*Une capacité unique d'expertise et d'action en France pour améliorer la santé des populations*

Les Ireps existent dans la majorité des régions. Réunies au sein de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes), elles constituent le principal réseau généraliste en éducation et promotion de la santé.

Composées de professionnels qualifiés, elles accompagnent les politiques de santé publique. Elles analysent les besoins de santé locaux, exercent un rôle de soutien et d'expertise auprès des professionnels et développent des programmes de prévention/promotion de la santé.

Partenaires de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), les Ireps animent la plupart des pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé et promotion de la santé.

# Des missions au service de la population et des professionnels

## Contribuer aux politiques de santé publique

Les Ireps participent dans leur domaine de compétence à la définition, l'accompagnement et l'évaluation des politiques de santé publique. Elles participent aux instances de démocratie participative (Conférence régionale de la santé et de l'autonomie, conférences territoriales de santé). Elles inscrivent leurs actions dans le Projet régional de santé conduit par l'Agence régionale de santé (ARS) et sa déclinaison en schémas (notamment schéma régional de prévention, programme régional d'accès à la prévention et aux soins...). Leur positionnement entre institutions publiques, professionnels et populations rend les Ireps particulièrement réactives à l'évolution des politiques publiques.

## Former

Les Ireps contribuent au développement des compétences en éducation pour la santé, éducation thérapeutique du patient et promotion de la santé. Elles participent à la formation initiale et continue des professionnels de la santé, de l'éducation, du secteur social... Ancrées dans les principes fondateurs de la promotion de la santé, ces formations insistent sur la nécessité de prendre en compte tous les facteurs influençant la santé, en donnant ainsi une place importante à l'ensemble des politiques publiques (emploi, logement, transports, éducation, loisirs...).

## Conseiller et accompagner les acteurs

Les Ireps apportent un soutien méthodologique aux acteurs locaux dans le cadre du développement, de la gestion et de l'évaluation de leurs projets. Elles appuient la mise en œuvre des démarches territoriales de santé, leviers importants pour l'amélioration de la santé des habitants, en aidant à l'articulation des actions de l'Agence régionale de santé, des collectivités territoriales et des opérateurs locaux (programmes territoriaux de santé, contrats locaux de santé, ateliers santé ville...).

# Une organisation propice au développement d'actions et de services de qualité

## Des professionnels au niveau de formation élevé

600 salariés travaillent au sein des Ireps. Médecins, psychologues, sociologues, diététiciens, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs, chargés de communication, documentalistes, ils sont diplômés en santé publique, sciences humaines et sociales, sciences de l'éducation, éducation pour la santé.

## Un engagement dans la démarche qualité

Les Ireps développent des procédures de travail rigoureuses. La démarche qualité est au cœur de l'ensemble de leurs pratiques.

## Agir et coordonner

Les Ireps conçoivent, mettent en œuvre et évaluent des actions de prévention/promotion de la santé, en cohérence avec les priorités de santé publique. Leur expertise contribue au développement de projets innovants, efficaces et reproductibles. Par leur vocation généraliste et leur présence sur les territoires, les Ireps concourent à la mobilisation de la population et de tous les acteurs concernés. Elles privilégient le partenariat, renforcent la concertation, la réalisation et l'évaluation d'actions coordonnées. En fonction des besoins, elles favorisent les actions de subsidiarité sur les territoires ou la prise en compte de thématiques non couvertes. Dans la plupart des régions, les Ireps portent les pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé et promotion de la santé, dispositifs de mutualisation de ressources et de services à disposition des porteurs de projets.

## Documenter et communiquer

Les Ireps produisent des données contribuant à l'analyse des besoins locaux de santé et au repérage des leviers d'action. Elles développent la capitalisation des savoirs, ainsi que les transferts de connaissances et de compétences. Les centres de ressources documentaires spécialisés des Ireps mettent à disposition des professionnels, des étudiants et des chercheurs, de la documentation scientifique (ouvrages, revues, rapports) et des outils d'intervention (vidéos, mallettes pédagogiques, outils d'animation...). Les Ireps relaient au plus près des professionnels et de la population les campagnes de communication nationales et locales, en diffusant chaque année des brochures et des affiches sur les grands enjeux de santé (vie affective et sexuelle, addictions, nutrition, parentalité...).

## Développer la recherche interventionnelle et la recherche-action

Les Ireps développent des partenariats universitaires pour participer à des recherches interventionnelles ou des recherches-actions, contribuant à produire des données probantes et des référentiels en promotion de la santé. Leurs thèmes de recherche prioritaires concernent l'identification des facteurs influençant la santé et des leviers permettant de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

## Des lieux et des thèmes d'intervention diversifiés

Les Ireps sont fortement impliquées dans l'ensemble des programmes de santé publique. Elles interviennent au plus près des habitants dans leurs milieux de vie, avec des approches diversifiées par population ou par thème : santé des jeunes, santé des personnes placées sous main de justice, maladies chroniques, nutrition santé, santé environnement, santé au travail, santé scolaire...